

# BFC Angels, la lettre



N°26, juin 2024  
www.bfcangels.com  
contact@bfcangels.com  
07 87 81 12 32

Retrouvez-nous  
sur les réseaux sociaux :



L'ÉDITO

## Par ici la sortie ?

Par Pierre Vieillard, Président de BFC Angels

Si les financements se sont taris depuis deux ans dans la French Tech, ils restent tout de même en progression par rapport à 2019, année pré-Covid. La véritable inquiétude se trouve en réalité du côté des sorties, à savoir de la vente ou de l'introduction en bourse. Si la voie vers l'IPO (*Initial Public Offering*) semble difficile à suivre, il reste donc celle de la cession. En 2023, plus de 400 opérations de fusion-acquisition ont été enregistrées dans la French Tech. Ces entreprises, qui arrivent en bonne forme et qui ont augmenté leur KPI (indicateurs clés de performance) et sont sur le point d'être rentables trouveront facilement preneur.

## Qui pour racheter les startups françaises ?

Qui pour racheter les startups françaises ? Historiquement, les grandes entreprises sont les principaux acquéreurs, mais elles sont encore frileuses en raison du contexte macro-économique et parce que les intégrations réussies sont rares. Cependant, le gouvernement a lancé un programme pour augmenter la commande publique et privée des startups et Bpifrance s'est aussi donné cette mission (encore une).

Les fonds de Private Equity ou de « Growth Equity » multiplient les acquisitions dans la French Tech ces deux dernières années, mais visent principalement des logiciels pour entreprises rentables ou en passe de l'être.

Les fonds doivent aussi sortir. En attendant, les startups cherchent à se faire racheter par... d'autres startups. Les « deals » sont plus avantageux car ils se font grâce à des échanges de titres (ou à un mix de cash et d'échange de titres) et les intégrations sont souvent plus simples car cédant et repreneur sont de taille plus ou moins équivalente.

Les startups doivent aussi trouver une sortie... pour leurs investisseurs. Ceux qui sont entrés au capital des jeunes pousses il y a 10 ans sont pressés, étant donné la durée d'investissement minimale de ce type de fonds. C'est le gros sujet de préoccupation des fonds de capital-risque aujourd'hui : ils ont du mal à réaliser leurs actifs.

Quand il n'y a pas de liquidité en cession ou en IPO, l'argent ne se recycle pas, le portefeuille des Business Angels ne se réaligne pas. Rappelons qu'en 2023, près de 18 % des fonds levés par les startups françaises proviennent des Business Angels.

PARTENAIRE

## Dix ans d'innovation et de succès au service des startups



Le Village by CA, accélérateur d'innovation créé par le Crédit Agricole en 2014, fête ses 10 ans de succès. Avec 44 Villages implantés en France, en outre-mer, en Italie et au Luxembourg, le réseau accompagne aujourd'hui près de 3 000 startups et a contribué à la création de 6 800 emplois et à la levée de 5 milliards d'euros.

### Un tremplin pour les startups

« Le Village by CA offre aux startups un accompagnement complet et personnalisé pour les aider à concrétiser leurs projets : mentorat, coaching, formation, mise en relation avec des partenaires potentiels, accès à des financements... », précise Florence Imbert, responsable du Village by CA de Dijon.

Quels sont les avantages, pour une startup, de se faire accélérer au Village by CA ? Elle bénéficie d'un accompagnement expert et personnalisé ; elle a accès à un réseau unique de partenaires et d'investisseurs ; elle profite d'une visibilité accrue au niveau régional et national ; elle intègre un écosystème dynamique et stimulant.

### « Coopérer pour innover »

La collaboration entre les entreprises et les startups du Village by CA est un moteur puissant d'innovation. Cette synergie permet aux deux parties de contribuer au développement économique des territoires.

Le Village by CA a déjà permis à de nombreuses entreprises et startups de nouer des partenariats fructueux, qui ont donné naissance à des innovations concrètes. Acteur majeur de l'innovation territoriale, il joue un rôle essentiel dans le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat en France et à l'international. Grâce à son réseau unique et à son expertise, le Village by CA aide les startups à se développer et à créer des emplois, contribuant ainsi à la croissance économique des territoires.

[levillagebyca.com](http://levillagebyca.com)

## Cocolis, première plateforme de livraisons responsables

Après une dizaine d'années d'expérience dans le e-commerce, Éliette Vincent (EM Lyon) et Julien Lardé (EM Grenoble) ont fondé Cocolis, à Dijon, en 2015.

**cocolis** L'idée est née d'une question simple : Combien de voitures roulent avec un coffre vide ? À une époque où la réduction de notre empreinte carbone est cruciale, Éliette et Julien ont créé Cocolis, une solution facile, sécurisée et attrayante pour le transport de biens.

La plateforme repose sur une communauté de livreurs, particuliers et professionnels, assurant des livraisons plus économiques et écologiques. Cocolis propose des livraisons deux fois plus rapides, 50 % moins chères, et réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> de 25 kg par envoi. Cette approche réinvente la livraison de colis avec un triple impact sur la société : économique - en réduisant les coûts de livraison pour les expéditeurs -, écologique - en diminuant les émissions de CO<sub>2</sub> grâce à l'utilisation de trajets existants -, pratique - pour ceux qui voyagent et souhaitent gagner de l'argent en route.

Aujourd'hui, Cocolis se concentre sur le développement de sa solution de transport pour le B2B. Cette startup dijonnaise a naturellement sollicité le réseau BFC Angels qui, par son soutien, permettra à l'entreprise de renforcer sa proposition de valeur, offrant aux e-commerçants et aux détaillants une solution logistique innovante, entièrement intégrée et automatisée. L'ambition de Cocolis est de devenir la première plateforme européenne de livraison responsable pour les particuliers et les professionnels.

[cocolis.fr](http://cocolis.fr)



Éliette Vincent et Julien Lardé, cofondateurs de Cocolis.

## Levée de fonds réussie pour UPPER et sa chaise innovante

Les Business Angels de Bourgogne-Franche-Comté investissent dans la startup bisontine UPPER.



Créée en 2023, UPPER conçoit, fabrique et commercialise Alyzée, une chaise innovante facilitant l'autonomie des personnes dans leurs mouvements au quotidien. Légère et simple d'utilisation, cette innovation brevetée s'adresse aux patients en perte d'autonomie tout en soulageant également le quotidien des aidants.

Inspirés par leurs grands-parents, Clément Blanchard et Yannis Ksantini se sont penchés très tôt sur ce problème de la perte d'autonomie mais c'est en 2022 que tout s'accélère. Incubés au sein du PMT Propulseur à Besançon, ils remportent en 2023 les Trophées de la Silver Eco'2023 alors qu'ils ont tout juste 24 ans.

Les Business Angels de Bourgogne-Franche-Comté sont heureux d'accompagner les deux fondateurs. En leur apportant les capitaux nécessaires pour terminer le développement pré-industrialisation et pour vendre une première présérie de 50 chaises, ils vont leur permettre de passer un nouveau palier !

[goupper.fr](http://goupper.fr)

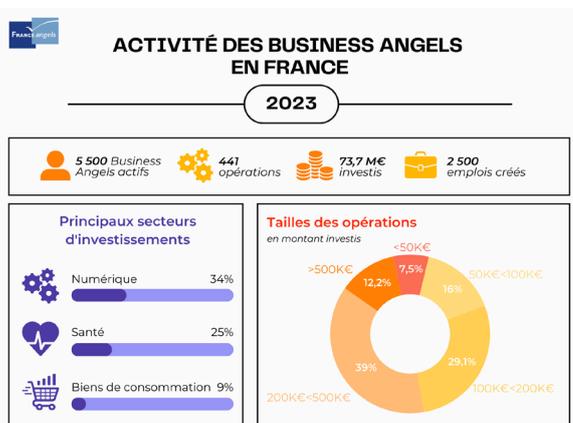


Clément Blanchard et Yannis Ksantini, cofondateurs d'Upper.



Une chaise innovante adaptée aux personnes en perte d'autonomie.

### CHIFFRES-CLÉS



### Les partenaires majeurs de BFC Angels